



Taluyers,
le 31 décembre 2018

Chère adhérente, cher adhérent,

L'Assemblée Générale Ordinaire de Tal' la Forme se tiendra le **samedi 02 février 2019 à 09h30 (accueil et petit-déjeuner)**, pour débiter la réunion à 10h00, Salle d'animation à Taluyers (Complexe Multi-activités des Passerelles) sur l'ordre du jour suivant :

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la saison dernière (affiché dans les salles de cours et disponible sur notre site internet www.tallaforme.fr).
- Rapport moral de la saison 2017 – 2018.
- Rapport financier de la saison 2017 – 2018
- Rapport d'activité de la saison en cours (2018 – 2019).
- Budget prévisionnel de la saison en cours (2018 – 2019).
- Budget prévisionnel de la saison prochaine (2019 – 2020).
- Questions diverses.

Conformément à nos statuts un quorum est nécessaire pour que l'assemblée puisse valablement délibérer : il est au quart des membres votants (présents ou représentés). Seuls les adhérents présents depuis plus de 6 mois dans l'association, sont considérés comme votant.

Les membres du bureau de Tal' la Forme vous rappelle qu'ils ne sont que vos représentants (bénévoles) qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement de l'association et, pour vous proposer de multiples activités de qualité. Afin de nous améliorer toujours plus, nous avons besoin de votre vote. Nous comptons sur votre présence, indispensable, pour valider nos décisions.

Si vous ne pouvez être présent, conformément à nos statuts, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix, en lui donnant le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé. **Vous ne pouvez pas donner votre pouvoir à un animateur ou à un membre du bureau** mais chaque adhérent votant peut accepter deux pouvoirs.

Veillez croire, chère adhérente, cher adhérent, à nos salutations sportives.

La Présidente
Carole Coache

POUVOIR

Je soussigné (e)

.....

donne pouvoir à (**hors animateurs et membres du bureau**)

.....

À l'effet de me représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire de Tal' la Forme, qui aura lieu le samedi 02 février 2019 à 09h30, salle d'animation à Taluyers.**

En conséquence, émarger toute feuille de présence, émettre tous votes en mon nom sur les questions figurant à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et toutes pièces et, en général, faire le nécessaire.

Fait à Taluyers, le

Signature